NOUVELLES D'ADVBS

Comme beaucoup d'entre vous le savent déjà, notre association partenaire au Sénégal, ADVBS (Association pour le Développement des Villages de Brousse au Sénégal), a été durement touchée par la disparition soudaine de son président Michel-Marie SENE.

Si cette disparition a affecté ceux qui, en Belgique, connaissaient bien Michel-Marie, on peut imaginer l'émoi de sa famille et de ses amis sur place. Les membres d'EBS ont d'ailleurs été nombreux à exprimer leur sympathie et même, comme le veut la tradition locale, à participer à une "enveloppe" en faveur de la famille éprouvée.

Et maintenant? Puisque notre action commune doit se poursuivre, c'est Mamadou Fall Top, que beaucoup d'entre vous connaissent, qui a été choisi pour reprendre la présidence. Ensemble, avec Pap Diawara, bien connu également, et





Michel-Marie SENE, en pleine discussion avec Michel GREGOIRE... sous un arbre, comme il se doit!

quelques autres membres moins connus, ils vont poursuivre sur place leur indispensable relais à nos côtés.



Mamadou, bien connu des anciens (ici en 2004, quand il accompagnait encore personnellement tous les groupes)

BILAN 2020

Comme vous pouvez le découvrir ci-après, l'année 2020 se caractérise par une continuité par rapport aux exercices précédents. Au niveau des recettes, elles sont en légère régression de 8 %. Il est à noter que nous bénéficions de l'apport financier des groupes qui avaient planifié un séjour au Sénégal en 2020 mais qui n'ont finalement pas pu partir. Les fonds alloués à des actions au Sénégal sont stables tandis que les frais de fonctionnement diminuent de 34 %, essentiellement parce que nos activités ont été réduites en raison de la pandémie.

Recettes EBS	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>Dépenses EBS</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Dons individuels Dons partenaires(*) Activités diverses	42.755 ,00 €	42.762,00 €	Actions au Sénégal Frais de fonctionneme Information		
TOTAL	60.478,98 €	65.869,00 €	TOTAL	58.127,94 €	 56.643,23 €

L'année 2021 s'annonce plus délicate puisqu'aucun nouveau groupe ne séjournera en 2021. Un appel tout particulier est donc fait aux donateurs individuels, qui peuvent bénéficier d'un avantage fiscal à partir de 40 €.